

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 2 MARS 2021 À 20:00 HEURES

♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 2 février 2021 ;
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en mars 2021 (Document 1-A) ;
5. Dépenses de la secrétaire-trésorière, du secrétaire-trésorier adjoint et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire-trésorière ;

7. Adoption du règlement 492 relatif à l'abrogation des règlements ;
8. Adoption du règlement 493 relatif à la modification du règlement 491 de la taxation pour l'entretien du réseau d'égout et de traitement des eaux usées ;
9. Avis de motion : Permis et certificats ;
10. Présentation du règlement 494 relatif aux permis et certificats ;
11. Avis de motion tarification permis et certificat ;
12. Présentation du règlement 495 relatif aux tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et certificats d'autorisation et les services rendus par la municipalité ;
13. Désignation d'un secrétaire pour le Comité Consultatif d'Urbanisme ;
14. Demande de dérogation mineur ;
15. Dépôt procès-verbal CCU du 24 février 2021 ;
16. Approbation, s'il y a lieu d'une demande de dérogation mineur ;
17. Employé municipal des travaux d'été : dates d'emploi ;
18. UPA : Demande de report de paiement de taxes municipales en lien avec le non-applicable du crédit MAPAQ ;
19. Poste Canada : Appui envers la campagne « Vers des collectivités durables » ;
20. Service de perception de compte dans les autres institutions financières ;
21. Autorisation de signatures pour le contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1 ;
22. CRSBPM :
 1. Facturation annuelle 2020 ;
 2. Nomination du représentant désigné ;
23. Renouvellement adhésion COMBEQ2021 ;
24. Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec ;
25. Correspondance :
 1. Commission scolaire des Hautes-Rivières : Consultation – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2021-2024 ;
 2. Fondation Santé : Remerciement pour le don.

QUESTIONS REÇUES DES CITOYENS

VARIA

* Documents ci-annexés.

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

Considérant l'arrêté 2020-084 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les membres du Conseil municipal de Saint-Valentin informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 2 mars 2021. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les communiquer soit par courriel : administration@municipalite.saint-valentin.qc.ca ou par téléphone : (450) 291-5422

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration.